



Association Régionale pour le Fleurissement
et l'Embellissement des communes

158 bis rue de la Motte
45590 SAINT-CYR-EN-VAL
Tél. 07 83 23 47 34
E-mail : contact@arf-centre.com

N/Réf: 134/2017/RMM/MD



🌸 LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS 🌸

REGION CENTRE-VAL DE LOIRE Campagne 2017

DOSSIER DE PRESENTATION DE LA COMMUNE

à adresser à l'ARF Centre, 158 bis rue de la Motte 45590 SAINT-CYR-EN-VAL
et envoyer une copie par mail à : contact@arf-centre.com

- **pour le 12 Juillet 2017 pour les Communes Labellisées 1, 2 & 3 Fleurs**
(ce dossier n'est à remplir que tous les trois ans, c'est-à-dire l'année où votre commune est visitable.)
- **pour le 16 Août 2017 pour les Communes proposées à la 1^{ère} fleur, ou à un prix, par les jurys départementaux**

IMPORTANT :

Merci de joindre le plan de la commune dans un format lisible, avec l'implantation des espaces verts, jardinières et points fleuris, et une représentation graphique de l'itinéraire à parcourir par le jury.
(Mentionner précisément les nouvelles réalisations ou les modifications importantes intervenues.)

Merci de joindre également un plan aérien (type Google Map, en cliquant sur l'icône Earth) afin que le jury puisse se rendre compte de l'étendue de la commune, et sur une autre feuille, un zoom du centre.

RAPPEL

L'organisation du Label Villes et Villages Fleuris

Le Label Villes et Villages Fleuris constitue une démarche nationale, mise en œuvre par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF) en relation avec les collectivités locales qui ont chacune un rôle précis :

- Le Jury Départemental (désigné par le Conseil Départemental) propose l'attribution de la 1^{ère} Fleur,
 - Le Jury Régional (désigné par le Conseil Régional) attribue la 1^{ère} Fleur sur proposition du Jury Départemental et attribue les 2^{ème} et 3^{ème} Fleurs. Il propose également l'attribution de la 4^{ème} Fleur,
 - Le Jury National (désigné par le CNVVF) attribue la 4^{ème} Fleur sur proposition du Jury Régional.
-

Classement des communes par catégories

1^{ère} Catégorie

Population inférieure à 1 000 habitants

1^{ère} catégorie A

jusqu'à 300 habitants

1^{ère} catégorie B

de 301 à 999 habitants

2^{ème} Catégorie

Population comprise entre 1 000 et 5 000 habitants

2^{ème} catégorie A

de 1 000 à 3 000 habitants

2^{ème} catégorie B

de 3 001 à 5 000 habitants

3^{ème} Catégorie

Population comprise entre 5 001 et 30 000 habitants

3^{ème} catégorie A

de 5 001 à 7 000 habitants

3^{ème} catégorie B

de 7 001 à 15 000 habitants

3^{ème} catégorie C

de 15 001 à 30 000 habitants

4^{ème} Catégorie

Population de plus de 30 001 habitants

4^{ème} catégorie A

de 30 001 à 50 000 habitants

4^{ème} catégorie B

au dessus de 50 001 habitants



Association Régionale pour le Fleurissement
et l'Embellissement des communes

158 bis rue de la Motte
45590 SAINT-CYR-EN-VAL
Tél. 07 83 23 47 34
E-mail : contact@arf-centre.com

N/Réf: 134/2017/RMM/MD



🌸 LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS 🌸

**REGION CENTRE-VAL DE LOIRE
Campagne 2017**

COMMUNE : Département :

COCHER UNE DES CASES ET REMPLIR L'ENCADRE CORRESPONDANT

| | | | | | |
|--------------------------|-------------------------------|---------|-----------|--------------------------|----------|
| <input type="checkbox"/> | « Commune Labellisée » | 🌸 | Obtention | de la 1 ^{ère} 🌸 | en |
| | | | | de la 2 ^{ème} 🌸 | en |
| | | | | de la 3 ^{ème} 🌸 | en |
| | | | | | |

OU

| | |
|--------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | « Commune proposée par le Jury Départemental » |
| | Commune n'ayant jamais eu ou n'ayant plus, de label 1, 2 ou 3 fleurs |

MAIRE :

Elu chargé de ce dossier : N° portable :

Responsable du Service « Espaces Verts » : N° portable :

Personne joignable du 21 au 24 Août, pour accompagner le jury lors de sa visite :

Nom : Statut :

Tél : Portable :

Mail :

Nombre d'habitants : (Population totale lors du dernier recensement – Préciser l'année)

Catégorie : (suivant le classement régional – voir page 2)

1 / ETAT DES LIEUX – BUDGET CONSACRE AU FLEURISSEMENT ET A L'EMBELLEMENT DU CADRE DE VIE

| Année 2016 / Année 2017 | | |
|--|------------------------|------------|
| Budget investissement :% du budget général | | |
| | Année 2016 | Année 2017 |
| ↳ Travaux neufs : Donner les détails : | | |
| | | |
| ↳ Achats matériels : Donner les détails : | | |
| | | |
| ↳ Autres : | | |
| | | |
| TOTAL | | |
| Budget fonctionnement :% du budget général | | |
| | (hors masse salariale) | |
| | Année 2016 | Année 2017 |
| ↳ Travaux de fonctionnement réalisés par entreprise (élagage, tontes, désherbage, etc...) | | |
| ↳ Autres : | | |
| | | |
| TOTAL | | |

2 / ANIMATION ET PROMOTION DE LA DEMARCHE

- Actions entreprises auprès des habitants
 - Organisez-vous un Concours des Maisons Fleuries ? OUI NON
 - Organisez-vous une remise des prix ? OUI NON
 - Organisez-vous une fête des plantes ? OUI NON

• Promotion du fleurissement et d'embellissement du cadre de vie :

- auprès des habitants OUI NON
- auprès des écoles OUI NON
- sur le plan touristique OUI NON

• Comment assurez-vous la promotion de votre action d'embellissement ?

Joindre les documents de références (exemple : affiches, publications, site internet, autres)

.....

.....

- Utilisez-vous le logo Villes et Villages Fleuris sur les supports de communication de la commune (site internet, publications...) ? OUI NON
Et sur les supports de promotion touristique de la commune ? OUI NON
 - Mettez-vous en place des actions de promotion du label auprès des touristes ? OUI NON
- Si oui, de quels types :

3 / PATRIMOINE VEGETAL ET FLEURISSEMENT

} SURFACES ENTRETENUES PAR LE SERVICE « ESPACES VERTS »

- Stades :
- Cimetières :
- Espaces Verts ouverts au Public :
- Sites exceptionnels :
- Autres :
- Surfaces de pelouses arrosées :
- Surfaces des pelouses non arrosées :

} PATRIMOINE VEGETAL DE LA COMMUNE

- | | Ancien | Planté dans l'année |
|-------------------|--------|---------------------|
| • Arbres | | |
| • Arbustes | | |
| • Plantes vivaces | | |

- Avez-vous une politique de plantation d'arbres dans votre commune ? OUI NON
- Si oui, combien en avez-vous plantés durant la saison 2016/2017 ?.....

} DETAIL DE VOS PLANTATIONS

| | produits par le Service | achetés à l'extérieur | montant |
|---|-------------------------|-----------------------|---------|
| • Plantes bisannuelles (pensées, myosotis, etc...) | | | |
| • Plantes annuelles (bégonias, sauges, etc...) | | | |
| • Plantes décoration automnale (chrysanthèmes) | | | |
| • Bulbes de printemps | | | |
| TOTAL | | | |

} EQUIPEMENTS DE PRODUCTION

SURFACES DE :

- Serres
- Tunnels
- Autres
- Terrains de culture

} PERSONNELS DU SERVICE ESPACES VERTS

- Cadres et Agents de Maîtrise
 - Professionnels
 - Apprentis
 - Autres
- TOTAL**

} EQUIPEMENTS DE FLEURISSEMENT HORS SOL

- Nombre de jardinières
- Nombre de bacs

} EVOLUTION DU FLEURISSEMENT

- Nouveaux points d'embellissement (travaux exécutés pendant l'hiver 2016/2017 et au printemps 2017 - mise en place pour l'été 2017 par exemple) : **JOINDRE UNE LISTE REFERENCEE**
- Avez-vous des projets pour les prochaines années ?

.....
.....

- Etes-vous engagés dans un programme visant à embellir votre commune pendant les « Quatre Saisons » ?

OUI NON

- Pratiquez-vous un fleurissement :

Printemps Automne

Décoration événementielle ou autre action (marché aux fleurs, journée ou bourse d'échange de plantes, journée de l'arbre, etc.)

4 / GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITE DE L'ESPACE PUBLIC

- Dans le domaine de l'eau, avez-vous un programme :
- pour économiser l'eau OUI NON
(système d'arrosage intégré, goutte à goutte, sonde pluviométrique, etc.)

Précisez :

.....

- pour récupérer l'eau (pluie, station d'épuration, etc.) OUI NON

Précisez :
.....

- de plantation des plantes économes en eau OUI NON

Précisez :
.....

- de paillage des massifs OUI NON

Précisez :
.....

• Valorisation des déchets verts :

Comment sont-ils éliminés ?
.....

• Avez-vous des points de compostage installés sur la commune ? OUI NON

• Avez-vous mis à disposition des composteurs aux habitants de votre commune ? OUI NON

• Avez-vous mis en place un plan de désherbage respectant l'environnement ? OUI NON

Si oui, est-il appliqué à toute la commune ou seulement à une partie ?

Précisez quel type de désherbage :
.....

• Avez-vous un programme de protection et de gestion des espaces naturels avec un objectif de suppression des produits phytosanitaires ? (hormis cimetières et stades) OUI NON

• Quel est l'avancement de votre passage en zéro pesticide ? Sur toute la commune ou seulement sur certaines zones ?

.....
.....

• Vous conformez vous aux méthodes de Protection Biologique Intégrée ? OUI NON

Dans quels lieux ?
.....

- Utilisez-vous des engrais organiques ou amendements ? OUI NON
Si oui, dans quels cas ?
.....

- Menez-vous des actions de sensibilisation auprès des habitants, des jardiniers, des écoles, ou autres, allant dans ce sens ? OUI NON
Précisez lesquelles :
.....

- Votre commune dispose-t-elle d'un espace public naturel que vous souhaitez signaler au jury ? OUI NON
.....

- Votre commune a-t-elle mis en place des actions pour réduire ses consommations énergétiques dans le cadre de la gestion ses espaces verts ? OUI NON
Et quelles sont les démarches mises en œuvre pour y parvenir ?
.....

- Votre commune a-t-elle engagé des actions pour maîtriser la publicité et les enseignes dans la commune ? OUI NON
.....

- Votre commune a-t-elle engagé des actions pour favoriser la qualité des façades ? Opération de nettoyage des façades ? Service de nettoyage des graffitis ? OUI NON
.....

- Votre commune a-t-elle réalisé des opérations d'enfouissement ou d'effacement des réseaux aériens ? OUI NON
.....

- Votre commune a-t-elle mis en place des actions pour connaître la flore et la faune présentes dans son territoire ? OUI NON
.....
Des inventaires de la faune et de la flore de la commune ont-ils été réalisés ? OUI NON

QUELLES SONT LES REMARQUES ET SUGGESTIONS QUE VOUS SOUHAITERIEZ PRESENTER AU JURY ?

Exemple : votre commune dispose de bâtiments classés ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Citez lesquels.

.....

.....

.....

.....

Fait le,

A.....

Nom et Titre

Signature

Merci de bien vouloir envoyer ce dossier complété à l'ARF Centre, 158 bis rue de la Motte 45590 SAINT-CYR-EN-VAL, et d'envoyer une copie par mail à : contact@arf-centre.com, pour :

- **le 12 Juillet 2017** au plus tard pour les Communes Labellisées 1, 2 & 3 Fleurs
- **le 16 Août 2017** au plus tard pour les Communes proposées par les jurys départementaux

Le règlement 2017 du Label Villes et Villages Fleuris et les critères d'attribution du label sont téléchargeables gratuitement à l'adresse suivante : http://www.villes-et-villages-fleuris.com/-le-reglement-du-label_37.html